



## Participation de l'UIHJ à la 9<sup>e</sup> réunion plénière de la CEPEJ les 13 et 14 juin 2007

Une nouvelle fois, l'UIHJ a participé à une réunion plénière de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg les 13 et 14 juin 2007.

### Un imposant ordre du jour

C'est toujours avec un grand intérêt que l'UIHJ participe deux fois par an aux réunions plénières de la CEPEJ, en qualité de membre observateur, aux côtés d'association de barreaux, de magistrats et de greffiers européens. Comme à l'accoutumée, l'UIHJ a pu apprécier la parfaite organisation de la réunion grâce à l'expertise du secrétaire de la CEPEJ, Stéphane Leyenberger et de sa co-secrétaire, Muriel Décot, assistés par l'efficace Elisabeth Heurtebise.

L'UIHJ était représentée par Bernard Menut, secrétaire du bureau, et Mathieu Chardon, premier secrétaire.

L'imposant ordre du jour couvrait de nombreux domaines tels le processus d'évaluation des systèmes judiciaires européens, la mesure de l'impact des recommandations du Conseil de l'Europe relatives à la médiation, le groupe de pilotage du centre Saturn pour la gestion du temps judiciaire, la qualité de la justice, ou encore la coopération avec les Etats membres, l'Union européenne, ou les observateurs de la CEPEJ.

Dans son discours d'ouverture, Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, a rappelé que si la justice est inefficace, alors il ne s'agit plus du tout de justice. « *Cela explique pourquoi la CEPEJ occupe une place si importante dans la famille du Conseil de l'Europe et pourquoi vos activités sont reconnues comme étant une part importante du mandat fondamental du Conseil de l'Europe* » a-t-elle indiqué. Mme de Boer-Buquicchio a également adressé un message d'encouragement à l'adresse des Etats membres pour bénéficier de la possibilité d'une coopération ciblée sur les réformes dans le domaine judiciaire. Dans le même sens, Fausto de Santis, président de la CEPEJ, a évoqué l'aptitude de la CEPEJ à offrir aux Etats qui en font la demande une expertise ciblée dans le cadre de réformes judiciaires

Roberto Lamponi, directeur de la Coopération du Conseil de l'Europe, a pour sa part informé les membres de la CEPEJ de la récente restructuration du secrétariat de l'organisation de la Grande Europe. La Direction générale des affaires juridiques et la Direction générale des droits de l'homme ont en effet été regroupées au sein de la nouvelle Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, dirigée par Philippe Boillat.

### La nécessité de disposer de données précises

L'impact du rapport 2006 dans les Etats membres relatif au processus d'évaluation des systèmes judiciaires européens a fait l'objet d'une longue discussion, chacun soulignant l'importance des travaux réalisés et de la nécessité de disposer de données précises afin d'inciter les Etats à toujours améliorer leurs systèmes judiciaires. Ces discussions ont en particulier permis de préparer



*Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe – Vice-General Secretary of the Council of Europe*



*de G. à D. : From L. to R. : Maud de Boer-Buquicchio, Fausto de Santis, président de la CEPEJ, President of the CEPEJ, Stéphane Leyenberger, secrétaire de la CEPEJ, secretary of the CEPEJ*

le cycle d'évaluation pour les années 2006-2008. Pour sa part, Bernard Menut a indiqué que l'UIHJ appuyait et soutenait les études menées par la CEPEJ. « *Lorsque l'on parle de l'exécution d'une décision de justice, il y a le facteur relatif à l'insolvabilité du débiteur. On ne tient pas compte du niveau de frustration du créancier. Il faudrait prendre en compte l'élément concernant l'insolvabilité. Cela contribue à donner une image négative du pays et de son système d'exécution* » a-t-il précisé. M. Julien Lhuillier, chercheur à la faculté de droit de Nancy (France), coordinateur des équipes de recherche travaillant sur l'accès à la justice et l'exécution des décisions de justice, a présenté l'état de ses travaux, en ne manquant pas de saluer l'UIHJ pour son expertise dans le domaine de l'exécution des décisions de justice et son assistance dans ses travaux. Pour la suite, M. Lhuillier a souligné qu'il souhaitait poursuivre la coopération fructueuse mise en place avec l'UIHJ, et qui ne peut être que bénéfique pour le Conseil de l'Europe, la CEPEJ, et les Etats membres.

## Participation of the UIHJ at the 9<sup>th</sup> plenary meeting of the CEPEJ on 13 and 14 June 2007)

Once again, the UIHJ took part in a plenary meeting of the European Commission for the efficiency of justice at the Council of Europe in Strasbourg on 13 and 14 June 2007.

### An imposing agenda

It is always with a great interest that the UIHJ takes part twice a year in the plenary meetings of the CEPEJ, as an observant member, at the sides of European associations of bars, judges and court clerks. As usual, the UIHJ could appreciate the perfect organization of the meeting thanks to the expertise of the secretary of the CEPEJ, Stephan Leyenberger and of her Co-secretary, Muriel Décot, assisted by the ever efficient Elisabeth Heurtebise.

The UIHJ was represented by Bernard Menut, secretary of the board, and Mathieu Chardon, first secretary.

The imposing agenda covered many fields such as the process for evaluating European judicial systems, the measurement of the impact of the Council of Europe recommendations on mediation, the pilot group of the Saturn center for the judicial time management, the quality of justice, or the co-operation with the Member States, the European Union, or the observers of the CEPEJ.

In her opening speech, Maud de Boer-Buquicchio, Deputy Secretary General of the Council of Europe, recalled that if justice is not efficient, then it is not longer justice at all. *"This explains why CEPEJ occupies such an important place in the Council of Europe family, and your activities are recognised as an important part of the Council of Europe core mandate"* she indicated. Mrs de Boer-Buquicchio also addressed a message of encouragement to the Member States to profit from the possibility of a co-operation targeted on the reforms in the judicial field. In the same direction, Fausto de Santis, President of the CEPEJ, evoked the aptitude of the CEPEJ to offer its expertise to the States willing to implement judicial reforms.

For his part, Roberto Lamponi, Director of Co-operation of the Council of Europe, informed the members of the CEPEJ of the recent reorganization of the secretariat of the organization of the *"Large Europe"*. The Directorate General of the Legal Affairs and the Directorate General of Human rights indeed merged into the new Directorate General on Human Rights and Legal Affairs, headed by Philippe Boillat.

### Need for precise data

The impact of the 2006 report in the Member States relating to the process of evaluation of the European judicial systems was lengthily discussed, everyone stressing the importance of the achieved work and the need for having precise data in order to encourage the States to always improve their judicial systems. These discussions in particular made it possible to prepare the cycle of evaluation for the years 2006-2008. For his part, Bernard Menut indicated that the UIHJ supported and appreciated the studies undertaken by the CEPEJ. *"When*



*Bernard Menut, secrétaire du bureau de l'UIHJ – Secretary of the board of UIHJ, Mathieu Chardon, 1er secrétaire de l'UIHJ – 1st Secretary of UIHJ*



*Une vue de l'assistance – Some of the participants*

*one speaks about enforcement of a court decision, there is the factor relating to the insolvency of the debtor. One does not take account of the level of frustration of the creditor. It would be necessary to take into account the element concerning insolvency. That contributes to give a negative image of the country and of its enforcement system."* he specified. Mr. Julien Lhuillier, researcher at the Faculty of Law of Nancy (France), coordinator of the Research Teams working on the access to justice and the enforcement of court decisions, presented the work in progress, while not failing to greet the UIHJ for his expertise in the field of the enforcement of court decisions and its assistance in his work. For the future, Mr. Lhuillier stressed that he wished to continue the profitable co-operation installed with the UIHJ, which could only be beneficial to the Council of Europe, the CEPEJ and the member states.